

AM

Messieurs Comme j'ay este adverty que les
 Reueuans qui sont es garnisons a Bruda secliront
 fort suspediment vers les Colonel Verdugo de
 common entre deans le Chastean de Bruda & les
 partement es futentons de les tenir en assuy
 de leur payement, a faulx du quel j'ay seculit
 deliberez de mettre le feu deans la ville, et
 considerant que cest vne affaire de grande consequence
 mesme pour tout le pays de Brabant, et qu'il y a
 meillie de s'en tenir de porter poing pour mes subit
 j'ay escript vne lre au Colonel Verdugo le priant
 qu'il vneust remettre les Chastean entre mes mains
 ou de reuenir qu de ma part j'y remette, me
 remittant d'y mettre jusques a quinze cent soldats
 pour la garde du Chastean et assurance de la
 ville, Et reuenir que la beneficte du temps me
 suffroit le delay desirer a Bruxelles pour y
 auoir prealablement vne ordonnance, ainsi qu'il requeroit
 je luy ay promis qu'il y ait que vous bueces Messrs
 et le Conseil d'Etat me deueussent par vos Respos
 me trouuer boy que mes gens y soient quia l'instaut
 je les seray retirés sans aucun vestis ou diffinieté
 a quoy bueces Respos je ne voudroye y porter quelconq
 faulx faulx, Mais ainsi port que par le
 traicte de la parification je est porte expressment
 que je seray remis en moy boy, ainsi j'estoye au
 point, et que susuiuant le contenu d'iceul je voy
 a veu n'ayures m'ordonner lre au feu Sr de
 St Remy pour le mesme effect je vous prie boy
 s'extensendant de vouloir a vent bueces trouuer
 boy, et ordonne au Colonel Verdugo qu'il ait
 a remettre les Chastean entre mes mains bueces
 que s'il ne l'aura eue fait je le faire iustement
 en vertu de vne ordonnance, ainsi qu'il a promis

ou bien si de la je aura fait à ma Requeste que
vostre Ordre me soit fait de suite, et de
garant. Ce faisant vous droit et vous ne sçavez
dun traitte de la parifiration, et m'obligez de
tant plus à m'employer tousjours et tout
promptitude à vous faire sçavoir, et à tant me
recommander tousjours à vos bonnes graces. Je
 prie Dieu vous donner

Messieurs de haute bonne vie et loingue, à Paris
à Geneve le 20^e jour de Mars 1577.

Messieurs

Messieurs les Deputez des Estatz
généraux du pays bas assemblez
ensemble à Bruxelles

Un tres affectueux Amis et
patriot à vous faire sçavoir
Gilles de Nassau